



EDITO



L'action sportive des comités départementaux et des clubs fédérés essonniers entre dès à présent dans une période marquée au coin de l'incertain, compte tenu de l'évolution structurelle importante que va connaître, dans les prochaines années, l'organisation administrative de la France.

A cela, le CDOS de l'Essonne se doit d'être attentif, tant les éclairages nous parviennent de sources aussi autorisées que diverses.

C'est ainsi que l'on peut lire, ici, la clarification des compétences entre les différents échelons territoriaux et l'abrogation de la compétence générale pour les régions et les départements afin d'en terminer avec le « mille feuilles territorial » et les doublons.

C'est ainsi que l'on peut noter, là, une volonté de débattre des nouvelles dispositions qui vont directement impacter la viabilité financière des associations.

C'est ainsi que l'on peut trouver, ailleurs, la vision d'un responsable local qui résume le rôle futur d'un maire à l'organisation des mariages, à l'état civil et aux prêts de salles.

Mais il y a, désormais en surplomb, pour ce qui concerne l'organisation du Sport en France, un Projet du CNOSF rendu public au début de l'année 2014, qui ambitionne rien de moins que « de passer d'une nation sportive à une nation de sportifs », avec, à la clé, « la rénovation du modèle sportif français » et, toujours à la base, dans le creuset du local, cet immense potentiel de créativité, d'imagination, d'innovation, qui demande - pourquoi ne pas le dire ? - à être rassuré.

Rassuré ne serait ce que par égard à la continuité que sous tend toute histoire car l'Histoire du Sport essonnien s'appuie sur nos cités, de Wissous à Etampes et d'Orsay à Evry et elle s'est construite à grands coups de projets et d'actions.

Ce court propos et les articles qui nourrissent le bulletin souhaitent témoigner, sous des formes diverses, de cette puissance-là.

Gérard Courtal.

N°9 - Juillet 2014

Au sommaire

☞ Actualités

- * Assises
- * Nouveaux rythmes scolaires
- * Sentez-vous sport

☞ « Espace Comités »

- * Le sport : un remède contre les discriminations

☞ Vie du C.D.O.S.

- * AG 2014
- * Traversée de l'Essonne
- * Essonne sur l'eau

☞ Sport de haut niveau au féminin

- * Entretien avec Camille Catala

☞ Commission sport Nature / CDESI

- * Tour d'horizon sur la CDESI 91

☞ Un comité dans l'éducation et la prévention

- * Changer de rythme
- * Le CODEP Cyclotourisme et la sécurité routière

C.D.O.S. 91 INFOS

Maison départementale des Comités Sportifs
Boulevard Charles de Gaulle
91540 MENNECY
Tél. : 01 60 78 27 58
Fax : 01 69 23 44 09
E-mail : essonne@franceolympique.com
<http://essonne.franceolympique.com>

Directeur de la publication : Rolland BESSON.
Rédacteurs : Rolland BESSON,
Gérard COURTAL, Martial TOURNIER.
Montage technique : Stéphanie YANG.

Actualités

☛ Autour des 4^{èmes} Assises du Sport ...

Dès le début du mois de juin 2014, ce temps fort de la vie du CDOS de l'Essonne, significativement soutenu par le Conseil Général, est entré dans sa phase de lancement avec :

- le 2 juin 2014 : la rencontre avec le Service des Sports du Conseil Général,
- le 10 juin 2014 : la mise en place d'un groupe de travail ad hoc, autour de ce thème large, « Compétences territoriales, Gouvernance du Sport et Vie Associative », qui sera affiné au fur et à mesure du déroulement de ce temps de démarche participative.

Les attentes initiales de l'un et de l'autre des acteurs en sont encore au stade de la formulation et l'important reste à venir mais il est loisible de dire que, dès à présent, se manifestent des attentes fortes.

Pour le service compétent du Conseil Général pour la matière sportive, il est de la plus haute importance que cette séquence décentralisée de mise en commun soit aussi l'occasion d'observer l'impact des politiques publiques ciblant les « populations défavorisées » et le niveau d'adhésion des opérateurs locaux.

Pour le CDOS 91, le point crucial tourne autour de la notion de « partenariat », qui semble, désormais, inclure davantage ces paramètres, économiques, sociaux, politiques, la question étant l'avenir du partenariat Vie Associative-Collectivités Territoriales ou, dit autrement, *l'avenir du développement et sur quoi on se développe*.

Avec bien des inconnues, le débat est lancé...

GC

☛ Nouveaux rythmes scolaires : Un assouplissement du dispositif pour la rentrée 2014

Une nouvelle organisation des rythmes scolaires (écoles maternelles et élémentaires), pour améliorer la réussite des élèves, est progressivement mise en œuvre depuis la rentrée scolaire 2013 et se généralisera en septembre 2014. Les modalités d'élaboration du Projet éducatif territorial à l'initiative des maires et validé par l'Inspecteur d'académie ont été précisées en janvier 2013. C'est dans ce cadre que le CDOS a conduit une série de réunion permettant aux responsables sportifs de connaître le cadre réglementaire et des retours d'expérience de plusieurs communes du département. En effet, la pratique sportive constitue une thématique importante pour les activités périscolaires (Nouvelles Activités Pédagogiques) qui doivent être proposées en complémentarité du temps scolaire.

En mai 2014, le nouveau ministre de l'Education nationale a assoupli les modalités d'organisation rendant possibles des expérimentations limitées (de 1 à 3 ans maxi) dès lors que le temps scolaire comportait 5 matinées de classe et que la semaine scolaire restait limitée à 24h : les aménagements peuvent porter sur le regroupement des activités périscolaires sur un après-midi et/ou sur un allègement de la semaine d'enseignement, compensé par un raccourcissement des vacances scolaires d'été. En revanche, il reste interdit d'organiser la classe sur moins de 8 demi-journées par semaine comprenant au moins 5 matinées, ni sur plus de 24 h hebdomadaires, de 6 h par jour, et de 3h30 par demi-journée.

Les projets d'expérimentation proposés par les maires doivent s'inscrire dans une démarche éducative globale et validés par les conseils d'école avant d'être présentés à l'Inspecteur d'académie. Ils doivent tenir compte du caractère spécifique des écoles maternelles. Ils feront l'objet d'une évaluation 6 mois avant leur échéance.

Lire : Guide pratique actualisé du ministère de l'Education nationale :

<http://www.education.gouv.fr/cid80036/un-guide-pratique-pour-accompagner-les-elus-dans-la-mise-en-oeuvre-des-nouveaux-rythmes-a-l-ecole-primaire-en-2014.html>

PPB

☛ « Sentez-vous Sport » : un label CNOSF construit pour durer.

Interviewée lors du tournoi de Roland Garros 2014, la Ministre des Sports a avancé l'idée d'une Fête du Sport, à fréquence annuelle, à retentissement analogue à celui que connaît, depuis plusieurs décennies déjà, la Fête de la Musique.

Comme le prononcé fait, souvent, foi, la question pourrait bien être dans un avenir proche de savoir comment une initiative de ce type s'inscrira en priorité ou, plus simplement, intégrera le calendrier des opérations déjà programmées par le mouvement sportif organisé.

En attendant des informations plus amples, il est à noter dès à présent que le CNOSF lance dans l'Essonne, du 17 au 21 septembre 2014, son programme « Sentez-vous Sport ».

Cette semaine-là doit correspondre au coup d'envoi d'un vaste projet appelé à se pérenniser car « Sentez-vous Sport », c'est la déclinaison d'une vocation à transformer les mentalités par un management transversal faisant référence à l'Histoire du Sport, à la Philosophie, à la Santé, à l'Entreprise et à sa créativité, au réseau de l'Economie Sociale et Solidaire, etc.

Tout cela peut s'exprimer aussi bien par : « Changez votre vie » que par « On est meilleur en faisant du Sport », tant la visée est d'impacter la société toute entière car « Sport est Culture ».

Cette opération ne réussira pas sans l'engagement de tous.

GC

« Espace comités »

☛ Le sport : un remède aux discriminations

La lutte contre les différences est engagée. Les inégalités sont de toutes sortes. Dans la vie courante, la santé, le handicap, la couleur de peau, le statut social, le genre et la politique créent les différences. Par le sport, nous pouvons lutter contre ces inégalités.

Le Comité Départemental de l'Education Physique et Gymnastique Volontaire de l'Essonne (CODEP E.P.G.V. 91) propose des cours ouverts à tous de 9 mois à 90 ans et plus. Notre devise « sport santé, sport pour tous » est suivie d'actions.

Le Comité Départemental agit contre d'autres formes de différences en ouvrant des cours pour les personnes atteintes de cancer, d'obésité, ou souffrant de diabète.

Les cours enfants ont des valeurs éducatives sur le comportement, la lutte contre les violences physiques ou verbales, la discipline, le respect des autres et des règles qui régissent la vie du club puis à l'extérieur.

Notre action en milieu carcéral à Fleury-Mérogis avec 8 heures de cours peut permettre de progresser vers une réinsertion extra-muros.

Nous agissons aussi dans le cadre de l'Association Culturelle Amicale Française pour les Immigrés (A.C.A.F.I.) à Sainte Geneviève des Bois en donnant 2 heures de cours par semaine.

Depuis 2 ans, nous participons à la journée sport pour tous organisée par le District de Football, en accueillant des personnes en situation de handicap avec des activités ludiques.

Les discriminations vont à l'encontre de la démocratie en général et de la vie sportive en particulier mais soyons optimistes : 10 comités départementaux ont, en effet, signé la charte contre l'homophobie dans le sport, le 5 octobre 2013 à Bondoufle. D'autres actions collectives suivront, nous l'espérons.

CODEP EPGV 91



Vie du CDOS

AG 2014 du CDOS

L'assemblée générale 2014 du CDOS de l'Essonne s'est tenue le 17 mars dernier dans un contexte national et départemental marqué par une situation de plus en plus complexe, où se juxtaposent la baisse des crédits, et des évolutions territoriales annoncées (disparition de certains départements, fusions de régions, devenir de la clause générale de compétences...). Le bilan de la saison 2013 et le projet pour 2014 s'inscrivent dans ces tendances majeures.

Le projet du CDOS pour 2014 repose pour une part importante sur les 4^{èmes} Assises départementales de l'EPS, des APS et du Sport en Essonne dont le thème central est « sport et territoire », et pour lesquelles le CDOS engagera la préparation dès le mois de juin. C'est à l'échelle des communautés de communes et d'agglomérations qu'il conviendra de rassembler les acteurs de terrain pour construire ces Assises. Il faudra démultiplier ces rencontres et créer des conditions de mobilisation des participations dont nous savons par expérience que le niveau du club sera le pilote essentiel. Les évolutions en cours en termes d'aménagement du territoire, de gouvernance, vont modifier l'approche des débats, particulièrement sous l'angle « Sport et Territoires ». Au terme de l'assemblée générale, un groupe de pilotage le plus large possible a été constitué.

Le rapport d'activités traite également des débats en cours autour du projet de loi d'orientation sur le sport, qui semble à présent moins d'actualité avec le remaniement du gouvernement, des questions sur la réforme des rythmes scolaires et ses perspectives de la rentrée de 2014, des sports de nature et du développement durable, des pratiques en milieu carcéral, et des initiatives sportives du CDOS.

Les représentants du Conseil Général, dont le conseiller délégué au sport M. Pouzol, ont rappelé que le seul budget du Conseil Général qui n'a pas baissé en 2013 est celui du sport. En période de restriction, beaucoup de collectivités territoriales ont au contraire fait le choix de réduire drastiquement les budgets, et dans ces départements, la politique sportive est réduite à son minima.

Les nouvelles mesures pour l'investissement en matériel concerneront par exemple toutes les associations et non plus seulement les associations sportives. Ces aides pourront atteindre pour certains projets 3000 € à 5000 €. Pour les besoins tels que les loyers, le seul soutien possible est celui pour le fonctionnement, qui ne sera pas amené à grandir.

En ce qui concerne la vague de contrôles lancés par l'URSSAF et les redressements prononcés pour usage contesté de l'assiette forfaitaire et de la franchise mensuelle, un amendement sera déposé pour essayer de clarifier cette question avec l'URSSAF (tolérance pour les éducateurs qui se chargent des déplacements en compétition). De même, a été pointée une fois de plus la demande de meilleure prise en compte du statut des associations et des bénévoles.

MT

4^{èmes}
 Assises du sport,
 de l'EPS
 et des APS
 en Essonne
 Fin 2014 - Début 2015



Vie du CDOS (suite)

☛ Traversée de l'Essonne – 13 avril 2014

Pour sa 33^{ème} édition, notre initiative printanière de coopération interdisciplinaire avec les Comités Départementaux de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail, de la Fédération Sportive et Culturelle de France, de la Fédération française de la Retraite Sportive, de la Fédération française de l'Education Physique et Gymnastique Volontaire, de la Fédération française du Sport Adapté, de Randonnée Pédestre et de Cyclotourisme, l'U.S Vigneux et l'Association des Cavaliers de l'Allée Royale de Sénart, a réuni 300 participants.

Tous ont apprécié la programmation d'activités, l'ambiance et l'accueil qu'ils ont reçu tout au long de leur "périple", aux points de départ (Etampes, Saint Vrain, Bondoufle, Evry), de ravitaillement et à l'arrivée (Montgeron).

Le village sport-santé sur le site d'arrivée a permis d'effectuer des tests physique de base, de soigner le "retour au calme" avec massage assis, étirements et conseils en diététique, par ailleurs l'Acti'marche, la marche nordique sont des variantes en randonnée qui sont amenées à être reconduites. Le partenariat avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale a trouvé, ici, un terrain opérationnel sur cette thématique du sport-santé.

Malgré une participation de près de 50 cyclistes, le parcours d'éducation routière n'a pas connu le succès espéré, au contraire de la forte représentation des pratiquants de roller, qui utilisent à fond les réseaux sociaux pour se mobiliser.

Nous avons bénéficié d'un précieux relais d'information dans un certain nombre de communes traversées (Etampes, Courcouronnes, Evry...), ainsi que d'un soutien technique par la mise à disposition des locaux, d'abris pour les départs, ravitaillements et arrivée...

Enfin, le caractère éco-responsable de la manifestation a été reconnu et soutenu par le Conseil Général.

Rappelons que toute structure qui souhaiterait intégrer le collectif d'organisation et enrichir à l'avenir le panel d'activités, est la bienvenue.

MT



☛ Essonne sur l'Eau - Dimanche 7 septembre 2014

Activités ouvertes à tous, à partir de 8 ans :

Canoë, Kayak, Baptême de Plongée, Tir à l'Arc, Pêche, Secourisme, Sport adapté.

Tarif : 4 euros la journée avec goûter ou 10 euros par famille

Inscription sur place de 10h30 à 16h00.

Renseignements au 01.60.78.27.58

Sport de haut niveau au féminin

☛ Entretien avec Camille Catala

Les mots, après un temps d'adaptation, finissent par s'imposer à nous comme des évidences et pourtant, ils ont leur histoire. C'est ainsi qu'il y a une vingtaine d'années, à propos du « double projet », on se retrouvait confronté à des sentences imparables comme celle-ci : « Toute séparation brutale et arbitraire entre le temps de l'excellence sportive et celui de l'insertion sociale ne peut conduire qu'à l'échec de l'un ou l'autre des objectifs ». Aujourd'hui, à partir d'une conversation tenue avec **Camille Catala, joueuse du Football Club Féminin de Juvisy - Essonne et de l'équipe de France**, il est loisible de considérer qu'on est parvenu à l'intégration quasi naturelle d'un vocable, à l'origine réservé aux sociologues du sport, dans le langage courant.

CDOS 91 : Notre époque pressée pousse à la simplification. Ainsi, à propos du « double projet », est-ce qu'on ne pourrait pas le définir en disant seulement « qu'il s'applique à un athlète qui fait des études » ?

Camille Catala : *C'est vrai mais seulement pour partie car il existe d'autres types de temps partagé. Dans notre équipe, nous sommes considérées comme des semi professionnelles - ce n'est pas le cas de Lyon ou du Paris Saint Germain - ce qui fait que des joueuses ont un travail et évoluent, quasi quotidiennement, selon deux formes de temps : il y a le temps du Travail et il y a le temps du Football. Pour ce qui me concerne, je me rangerais plutôt dans la catégorie - je ne sais pas si elle existe - « jeune à haute charge de travail ». Le fait que j'ai suivi sans difficultés le cursus scolaire a sans doute, il est vrai, allégé mes contraintes. Et puis, les emplois du temps étaient aménagés de telle sorte que l'activité sportive intensive n'entraînât, ni des temps morts, ni des temps cumulant diverses formes de fatigue. Mais, comme l'on dit dans notre vocabulaire sportif, « il y a de la place ...aménagée »..., à condition de ne pas avoir de difficultés dans les études, à condition aussi de passer à côté des avatars de santé ou des blessures, dont certaines ruinent toute mise en perspective de carrière sportive de Haut Niveau. Après, à l'Université, les modalités de gestion du temps changent en fonction des options, des modules, du contrôle continu des connaissances, etc. Il faut savoir « pianoter » avec tout cela, ce n'est pas toujours si aisé, d'autant plus qu'un engagement sportif fort ne vaut pas allègement, n'est pas considéré comme un plus. En bref, le double projet ne peut se réduire à la seule définition d'« un athlète qui fait des études ».*

CDOS 91 : Dans son « Projet pour le Sport Français », le CNOSF affiche une ambition : « Passer d'une nation de sportifs, à une nation sportive ». Dans cette mise en perspective générale, le « double projet » peut-il occuper une place particulière ?

Camille Catala : *Le milieu du Football s'attache de plus en plus au rapport « jeunesse- éducation », ce qui se traduit dans les faits par une attention accrue au cursus scolaire dans les lieux de formation, par la fixation d'un seuil minimal de connaissances au niveau bac/bac pro, par une incitation à suivre des formations dans l'enseignement supérieur. Cependant, je préfère une organisation de vie combinant le sport et les études, qui ne peuvent aller l'un sans l'autre. Tout cela est imbriqué et c'est le passage de l'une à l'autre forme des apprentissages qui aide à « grandir », à repartir plus fort après les échecs, à relativiser. Ce sentiment n'est pas si facile à exprimer parce qu'il mène à une contradiction mais en apparence seulement : ce double projet me prive de temps et il me donne de la liberté. C'est par lui que j'apprends à gérer des échéances différentes, des questions différentes, des moments différents et peut être que ces situations diverses aident à faire éclater la « bulle du stress », qui devient obsessionnelle quand elle ne porte que sur un seul point d'application. La possibilité de passer à autre chose est quelque part équilibrante et peut intégrer une culture sportive déterminante dans la composition d'une nation sportive.*

CDOS 91 : Il existe aussi d'autres facteurs qui influent sur la réalisation du double projet : club formateur, club d'accueil, son encadrement, collectivités territoriales, partenariat, etc. L'accompagnateur doit-il attendre un retour sur investissement ?

Camille Catala : *Les joueuses demeurent le plus souvent au niveau de l'implicite dans ces domaines là, ce qui ne les empêche pas d'intégrer qu'elles doivent se montrer disponibles pour rendre plus que de la performance sportive à l'état pur. C'est en fait sur le terrain des valeurs que tout cela se joue et le F C F Juvisy Essonne se définit comme un club, précisément, porteur de valeurs. Ainsi, il n'y a pas que la notoriété du territoire au centre de la cible, il y a aussi le respect de l'autre, l'attention qu'il faut prêter à l'environnement humain et à la mise en place de la bonne pratique pour corriger le tir, tant du point de vue moral que du point de vue social. Cela demeure un peu théorique, sans doute, mais c'est très lié au final au métier de Professeur des Ecoles que j'ai objectivé. Et puis, il y a aussi la vie et le sportif de haut niveau, tout occupé qu'il est dans son double projet, doit aussi continuer à être en capacité de s'étonner et, même, de se réjouir des signes qui se manifestent à l'improviste autour de lui. Comme cette remarque d'un camarade de l'Université : « Tiens, je t'ai vue à la Télé ; je ne savais pas que tu jouais au Foot ! ».*

Propos recueillis /Auteur Gérard Courtal

Commission sport nature / CDESI

☛ Tour d'horizon sur la CDESI 91...

Depuis plus de dix ans, se multiplient, se croisent, se superposent, des objectifs, des recommandations, des préconisations, des engagements, des agendas, qui ambitionnent tous, peu ou prou, de contribuer à leur échelle à la mise en place d'instruments de cohérence, sinon de mobilisation, de tous les acteurs du sport, notamment le mouvement sportif et les collectivités territoriales. C'est dans ce contexte que, dans le Département de l'Essonne, s'est structurée, sous l'impulsion et la responsabilité du Conseil Général, l'ambition d'aboutir à un développement maîtrisé des sports de nature.

Les intentions demeurent inchangées, à savoir :

- le souci constant de concilier le développement des sports de nature avec la préservation de l'Environnement,
- l'orientation permanente de favoriser la concertation entre les acteurs sportifs et les institutionnels ayant à connaître globalement du développement au sein de la Commission Départementale des Espaces des Sites et des Itinéraires (CDESI),
- l'ambition de présenter une offre en sports de nature en Essonne rassemblée dans un document cadre, le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) où tout semble actuellement encore à construire.

Quoi qu'il en soit, le CDOS 91 tente d'aller un peu plus loin que les analyses de situation.

Il se projette dans la mise en place d'une opération transversale, en 2014-2015, sur le Territoire du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, afin d'apporter un signe de vie concret.

GC

Un comité dans l'éducation et la prévention

☛ Changer de rythme

Notre vie actuelle, avec son hyperactivité, a tendance à nous imposer un rythme de plus en plus accéléré. L'évolution technologique des téléphones portables, tablettes et ordinateurs fait que nous restons « connectés » et perdons toute notion de pause. En contre point, quelle surprise de voir que certaines sociétés décident de déconnecter leurs cadres en fin de semaine pour un repos hebdomadaire et que dire de cet écrivain (Jean Christophe RUFIN – Immortelle randonnée) qui décide de se rendre à pied à St Jacques de Compostelle pour retrouver un rythme de vie conforme au rythme biologique humain tel un exercice spirituel. De nombreux exemples dans notre entourage peuvent ainsi venir étayer la thèse de la nécessité de changer de rythme.

La société a changé de rythme, la mondialisation et les apports technologiques ont entraîné de profondes modifications : liaisons via Internet, moyens de transport de plus en plus rapides, évolution des moyens de production de plus en plus robotisés. Nous arrivons maintenant au *réaménagement des territoires afin de les ajuster aux moyens de transport et qu'ils soient optimisés au regard des structures nationales et internationales.*

Evolution également au niveau de l'éducation avec en permanence ce souci d'aménager les rythmes scolaires. Toutes ces évolutions, génératrices de stress, imposent de pouvoir se régénérer physiquement pour passer du rythme subi à celui du rythme biologique.

Pour nous, pratiquants d'activités sportives de nature, nous redécouvrons les joies simples de l'effort au rythme de nos capacités physiques et non au rythme imposé par l'environnement. Une bonne randonnée pédestre nous oblige à retrouver une cadence en harmonie avec notre rythme cardiovasculaire. Une randonnée cyclotourisme sur plusieurs jours impose cette adaptation à l'endurance, donc à la gestion de son rythme biologique. Nous passons alors d'une cadence élevée à un mode endurant et devenons alors ouverts à l'environnement, j'oserais dire en mode contemplatif. Le rythme cardiovasculaire baisse et nous retrouvons un état de « zenitude » avec une amélioration du système respiratoire.

Enfin, avec des cadences adaptées, il est possible de se remettre en forme après de graves problèmes de santé. Rééducation cardiovasculaire chez les cyclo-cardiaques, randonnée pédestre avec une surveillance de son cardio-fréquencemètre ou au rythme de la « Joëlette » du pratiquant handicapé... Ici pas de discrimination, le groupe allant à la cadence raisonnée dictée par les limites imposées du plus faible. L'essentiel étant que tout le monde arrive ensemble et de nombreux exemples existent de ce plus apporté par le sport comme dans le traitement des cancers.

Les sports de nature s'efforcent de montrer l'exemple en tentant de n'oublier personne.

M. Le Rouzic, CD cyclotourisme

Un comité dans l'éducation et la prévention (suite)

Le CODEP Cyclotourisme et la Sécurité Routière

De tous temps, l'un des axes forts de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) concerne la sécurité routière et chaque Comité Départemental (CODEP) a en son sein un Délégué Départemental à la Sécurité. L'une des principales actions du CODEP concerne les aménagements routiers et cyclables en relation avec le Conseil Général afin d'améliorer la sécurité du cycliste, surtout en cette période de développement durable avec utilisation du vélo comme moyen de transport pour les faibles distances trajet-travail.

Le Codep propose également son expertise auprès des communautés de communes ou d'agglomérations mais n'est pas assez appelé pour répondre aux évolutions de voiries décidées par les communes, qui devraient prendre en considération la loi AIR (aménagement des infrastructures routières) mise en vigueur depuis le Grenelle de l'Environnement. Il arrive alors que certains aménagements sont accidentogènes pour le cycliste qui n'a pas la maîtrise suffisante de son véhicule.

Afin d'améliorer cette maîtrise, le CODEP a mis en place une formation d'éducation à la sécurité routière auprès des écoles pour les classes de CM2 depuis 2013. En effet, ces enfants quittant le primaire vont devoir parfois faire quelques kilomètres à vélo pour rejoindre le collège dès leur entrée en 6ème et cette formation fait partie du cursus scolaire de fin de cycle primaire.

Le programme est basé sur la connaissance du code de la route, du vélo et des équipements obligatoires, des différents secteurs de pratique avec les risques associés et une pratique sur circuit permettant d'identifier les problèmes de maîtrise (équilibre, lâché de guidon, indication du changement de direction,...) et de les corriger. La première commune à avoir bénéficié de cet enseignement a été BONDOUFLE où, dès l'année scolaire 2012-2013, les 4 écoles de la commune ont reçu la formation du CODEP associé au club local de cyclotourisme. Ainsi, 135 élèves ont reçu leur diplôme Brevet d'Education Routière (BER) correspondant à l'attestation de première éducation à la route de l'Éducation Nationale.

Cette année scolaire 2013-2014, le programme a été relancé et en plus de BONDOUFLE, est venu s'ajouter OLLAINVILLE avec 4 classes dans 2 écoles et nous aurons ainsi formé au BER, 233 jeunes essonnais.

Tout ce programme ne peut se faire sans l'appui d'un club local, de la volonté des enseignants et des maires des communes concernées.

Cette action a pu être mise en place grâce au soutien du Conseil Général et de GRDF Essonne (Gaz Réseaux et Distribution France- agence départementale Essonne) qui ont permis d'acheter des kits d'éducation routière, comprenant les différents panneaux et permettant la maîtrise de la pratique par des jeux ludiques.

Cette action est également relayée dans les clubs FFCT ayant une école cyclo à qui la FFCT a remis, avec le soutien de GRDF national, un Kit d'éducation routière.

Mais là ne s'arrête pas l'activité du CODEP en termes de sécurité et pratique du vélo. Cette année, nous avons été contacté par l'association ATOUT-PLIE qui œuvre pour l'insertion des personnes en difficulté et n'ont pas de moyens de transport pour se rendre sur un lieu d'emploi. Nous adapterons le programme du BER afin de former des adultes à la reprise de la pratique du vélo, à la connaissance du code de la route et aux risques associés à la pratique en milieu urbain dans le but de leur permettre de se déplacer plus facilement pour retrouver un emploi.

Enfin, l'an passé, nous avons accompagné des adultes handicapés du foyer des vignes à Saulx les Chartreux entre Gometz la ville et Saulx pour une sortie vélo sur la journée. Notre principale récompense fût le sourire de ces personnes à l'arrivée au foyer, heureux de « l'exploit » réalisé en ayant parcouru les 15 km entre leurs deux lieux de résidence. Une expérience que nous recommencerons cette année en espérant faire autant plaisir à ces pensionnaires désireux de se surpasser.

